

Conditions pour les séjours de « Voile Active »

Tarifs et caisse de bord

Deux tarifs par semaine sont proposés, haute et basse saison.

Une remise est accordée pour les participants ayant déjà effectué une croisière avec Escale Yachting : 10 % (pour une croisière d'une semaine) 15% (pour une croisière de 2 semaines)

Une remise de 10 % est accordée pour les participants souhaitant faire une croisière de deux semaines.

Un supplément single de 70 % si le participant ne souhaite pas partager sa cabine.

Le tarif pour les enfants de 7 à 12 ans et de 70 % du tarif adulte. (Il en est de même pour la caisse de bord).

Le prix comprend: L'hébergement sur le voilier (cabine double à partager, couchette double ou superposer selon la demande) ; les services du skipper, literie, draps, serviette de toilette et l'assurance à bord.

Pour le reste des dépenses, une caisse de bord obligatoire est constituée : **240.- Euros** par personne et par semaine sont prévus.

La caisse de bord prend charge, les repas pris à bord ou à la taverne, les repas du skipper, les frais de port, d'eau, de fuel et le nettoyage des voiliers en fin de croisière.

Les consommations extérieures (bar ou autre) ne sont pas compris dans la caisse de bord, ainsi que les transferts, les déplacements ou location de véhicules durant le séjour.

La caisse de bord est gérée par le skipper, elle prend en compte les dépenses effectuées quotidiennement.

Un carnet de dépenses est tenu à jour et peut être consulté à tout moment.

Si le nombre de participants est exceptionnellement réduit nous ferons en sorte que le coût individuel ne dépasse pas ce montant. Ce qui impliquera plus de repas à bord et moins de repas en taverne.

Réservations et modes de règlement

Votre réservation doit être effectuée par écrit et nous être retournée par e-mail, fax ou courrier.

Pour effectuer le contrat vis-à-vis des autorités grecques Escale Yachting a besoin des renseignements suivants pour chacun des participants :

Nom, prénom, date de naissance, nationalité, numéro de la carte d'identité ou du passeport.

Ces renseignements sont confidentiels et ne seront pas divulgués à d'autres fins que ceux définis ci-dessus.

Un acompte de 50% à la réservation, le solde 4 semaines avant le départ est demandé pour le règlement de la croisière. Le paiement de l'acompte et de la totalité de la croisière implique que le participant accepte l'ensemble de nos termes et conditions.

Nous vous confirmons définitivement votre croisière par e-mail ou courrier à la réception de l'avance.

La caisse de bord est à régler sur place en espèces.

Participation à bord

À bord, en plus des manoeuvres, les tâches quotidiennes sont à partager, cuisine, vaisselle, nettoyage du bateau, course de ravitaillement. Tout ceci se fait dans la bonne humeur et en toute convivialité.

Documents pour votre séjour

Tous participants à la croisière doit posséder une carte d'identité ou un passeport valide. Si le participant ne possède pas ce document il ne pourra participer à la croisière. Dans ce cas aucune indemnité ou remboursement de pourrait être demandé.

Départs garantis

Les départs sont garantis à partir de 4 participants par croisière. Si le nombre de participants n'est pas requis, nous pouvons associer nos programmes de croisières.

Nous pouvons aussi annuler la croisière si le nombre de participants n'est pas suffisant. Dans ce cas nous remboursons l'intégralité des sommes versées, sans que le participant puisse prétendre à une quelconque indemnité (21 jours avant la date prévue du départ de la croisière).

Condition d'annulation

Nous pourrions être amenés à annuler la croisière à moins de 21 jours avant la date de départ pour des raisons de sécurité, événements sociaux, grèves, catastrophes naturelles. Dans ce cas, nous remboursons tous les frais déjà payé pour chaque participant. Tous les frais engagés par vous autres que la croisière, restent à votre charge.

Si vous annulez votre voyage, vous devez impérativement nous en informer par écrit. La date de réception détermine les frais retenus sur la montant de la croisière. Aucun frais à plus de 30 jours avant le départ, 25% de 29 à 21 jours avant le départ, 50% de 20 à 8 jours avant le départ, 75% de 7 à 2 jours avant le départ, 100% moins de 2 jours avant le départ.

En cas d'annulation de votre part **50 Euros** sera retenu pour frais de secrétariat.

Conditions pour les séjours de « Voile Active »

Itinéraire et météo

Dans l'ensemble l'itinéraire sera respecté, mais pour des raisons de forces majeures et météorologique il peut varier. Aucun remboursement ne pourrait être demandé en cas d'immobilisation du voilier pour des raisons météorologiques.

Dans ce cas le skipper trouvera avec l'équipage des activités de remplacement à terre.

En toute état de cause le skipper devra avant toute chose se préoccuper de la sécurité des passagers et du voilier.

Nos voiliers sont tout à fait adaptés à cette zone de navigation. Mais à partir d'un vent de force 8, le voilier sera immobilisé pour des raisons de sécurité. Ceci peut se produire, mais rarement plus de 24 heures.

Conditions physiques et médicale

Chaque participant à la croisière déclare sur l'honneur être apte à pratiquer la voile et avoir les conditions physiques et morales pour le faire. Tout suivi médical doit être signalé à Escale Yachting au moment de la réservation. Les participants prenant des médicaments ou pouvant se trouver dans une situation particulière nécessitant des soins spécifiques lors de la croisière doivent le signaler au skipper.

Embarquement et débarquement

L'embarquement est prévu à 18 h et le débarquement à 9 h sauf accord préalable.

Une fiche d'embarquement sera donnée à chaque participant avec le nom et le mobile du skipper et du responsable de l'ensemble des croisières. Nous recommandons à chacun de prendre contact préalablement pour confirmer l'embarquement

Avarie majeure

Après embarquement et en cas d'avarie imposant l'immobilisation du voilier qui ne serait pas occasionnée par les participants, Escale Yachting accordera le remboursement ou le remplacement des jours perdus, non compris les premières 24 heures d'immobilisation; sont exclues de cette clause les avaries de machines auxiliaires autres que celles de propulsion.

Réclamation

Si durant la croisière vous avez rencontré des problèmes et que vous avez des raisons de vous plaindre vous devez immédiatement en informer le skipper et le secrétariat Escale Yachting.

Assurance

Tous les voiliers et membres de l'équipage sont assurés en cas d'accidents et d'avaries graves mais si au cours de la croisière il vous arrive de perdre ou d'endommager quelques choses, vous devez le remplacer ou le rembourser. Pour tous dommages ou pertes de matériel, occasionnés par l'équipage lors d'une manœuvre ou autre, une caution de 50 € maximum par personne servira à couvrir les frais de réparation ou de remplacement.

Nous conseillons à chaque participant, de contracter une assurance rapatriement.

Les skippers

Nos skippers sont francophones ou anglophone connaissent la zone de navigation et sont prêt à vous faire participer aux manœuvres à bord du voilier. A l'escale, le skipper vous indiquera les visites possibles et il fera son possible pour vous faciliter la découverte des îles durant votre croisière. Mais il n'est pas chargé de la visite... Il n'a pas la fonction de guide à terre.

Les familles et enfants

Nous pourrions avoir à bord quelques familles avec enfants, l'âge minimum requis est de 7ans et ils devront savoir nager. En générale tout jeune de moins de 18 ans doit être accompagné par un adulte.

Nous essayons de faire une répartition entre les voiliers pour homogénéiser le groupe.

Notez que le programme de croisière est fait pour l'ensemble de l'équipage, il n'est pas organisé spécifiquement pour les enfants et qu'il revêt donc certaines contraintes.

Nous conseillons donc aux familles d'effectuer une location privative avec skipper, qui permettra d'adapter le circuit et le temps de navigation.

Animaux

Les animaux ne sont pas autorisés à bord.

Pourboire

Si les participants sont satisfaits, il est d'usage en fin de croisière de laisser un pourboire au skipper.

25.- Euros par personne est une base correcte.